

BO n° 2003/40 du 18 octobre 2003

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE,
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Sous-direction de l'organisation
du système de soins

Bureau de l'organisation de l'offre régionale
de soins, et populations spécifiques (02)

Circulaire DHOS/02 n° 2003-254 du 27 mai 2003 relative à l'enquête « un jour donné » au cours de la semaine du 23 au 27 juin 2003 sur les personnes détenues infectées par le VIH ou le VHC connues des équipes médicales intervenant dans les établissements pénitentiaires (unités de consultations et de soins ambulatoires UCSA)

NOR : SANH0330500C

(Texte non paru au Journal officiel)

Date d'application : immédiate.

Le ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées à Mesdames et Messieurs les directeurs d'agences régionales de l'hospitalisation (pour information) ; Mesdames et Messieurs les préfets de région (directions régionales des affaires sanitaires et sociales [pour information]) ; Mesdames et Messieurs les préfets de département (directions départementales des affaires sanitaires et sociales) ; à l'attention du médecin inspecteur de santé publique en charge du suivi des personnes détenues (pour mise en œuvre).

Depuis 1988, une enquête un jour donné est réalisée auprès des services médicaux et des équipes médicales intervenant dans les établissements pénitentiaires permettant l'estimation du nombre de personnes détenues infectées par le VIH.

En 1998, l'enquête a été modifiée de façon à apprécier les modes de prises en charge thérapeutique des personnes atteintes par le VIH et étendue au recueil d'informations sur les détenus atteints d'hépatite C chronique en raison de la prévalence de cette pathologie au sein de la population pénale.

Cette enquête n'est pas une étude de prévalence de l'infection par le VIH et le VHC en milieu pénitentiaire. Cependant, reproduite chaque année, à la même période, elle fournit des éléments d'appréciation de l'évolution de ces infections parmi cette population fortement touchée. Elle constitue un des éléments d'appréciation de la charge en soins des équipes médicales intervenant dans les établissements pénitentiaires et de l'accès aux soins dont bénéficient les détenus atteints d'infection à VIH et d'hépatite C.

SP 3 351
3145

Vous trouverez ci-joint les dix tableaux de résultats des enquêtes de juin 1999 (trois tableaux) et juin 2000 (six tableaux) ainsi qu'un tableau récapitulatif de l'évolution depuis 1988 (tableau sept).

La nouvelle enquête aura lieu le jour de votre choix dans la semaine du 23 au 27 juin 2003.

Les informations à recueillir sont les suivantes :

1. Concernant l'infection par le VIH :

- le taux de détenus connus comme étant infectés par le VIH (nombre total de personnes écrouées et nombre de détenus VIH + connus) ;
- les modes de prise en charge thérapeutique à chaque stade de la maladie (nombre de détenus traités par antirétroviraux et types d'associations prescrites) ;
- le nombre de patients lourdement dépendants selon les critères de l'indice de Karnofsky : inférieur ou égal à 30 % (cf. grille jointe).

2. Concernant l'hépatite C : le nombre de détenus connus comme étant infectés par le VHC dont ceux bénéficiant d'une prise en charge médicale à ce titre (nombre de patients traités par interféron/pégylé ou non/associé ou non à la ribavirine ainsi que le nombre de patients ayant eu une ponction biopsie hépatite pendant leur incarcération et présents le jour de l'enquête).

La responsabilité de cette investigation dans les départements est confiée aux médecins inspecteurs de santé publique qui devront enquêter auprès des équipes médicales intervenant dans les établissements pénitentiaires (unités de consultations et de soins ambulatoires UCSA). Compte tenu de la confidentialité de cette enquête, seuls les médecins de l'UCSA sont habilités à remplir le questionnaire ci-joint. Les médecins inspecteurs de santé publique devront valider l'information recueillie.

L'attention des médecins inspecteurs de santé publique est attirée sur le fait qu'on ne recense pas seulement des patients infectés par VIH ou VHC qui consultent le jour de l'enquête mais tous les patients infectés par VIH et/ou VHC connus écroués le jour de l'enquête.

L'ensemble des questionnaires collectés par chaque département devra être retourné à la DHOS, bureau 02 à l'attention de M. Feuillerat (Yves), au plus tard le 31 juillet 2003.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :

Le chef de service,
J. DEBEAUPUIS

Enquête sur les personnes atteintes par le VIH ou le VHC en milieu pénitentiaire

Enquête un jour donné au choix dans la semaine du 16 au 20 juin 2003

Identification de l'établissement de santé (UCSA) :	
N° FINESS de l'établissement de santé :	
Médecin chargé de l'enquête :	Tél. :
N° administratif de l'établissement pénitentiaire :	

Nombre de personnes détenues écrouées dans l'établissement au jour de l'enquête :

I - VIH

	STADE A (asymptomatiques)	STADE B (symptomatiques)	STADE C (Sida)	TOTAL
Nombre de personnes détenues VIH + connues le jour de l'enquête (1)				
Nombre de personnes détenues traitées par antirétroviraux. Dont :				
monothérapie				
bithérapie				
trithérapie				
quadrithérapie et plus				

173



174

Nombre de personnes détenues atteintes par le VIH (1) ayant un indice de Karnofsky inférieur ou égal à 30 % (2)

II - VHC

	ASYMPTOMATIQUE	HEPATITE avec symptômes (quels qu'ils soient)	TOTAL
Nombre de personnes détenues VHC + connues le jour de l'enquête (1)			
Nombre de personnes détenues bénéficiant d'un traitement anti-viral. Dont :			
monothérapie			
bithérapie			
Nombre de personnes détenues ayant bénéficié d'une ponction biopsie hépatique pendant leur incarcération actuelle (1)			

Parmi les personnes VIH ou VHC + connues, avez-vous connaissance du nombre de personnes détenues co-infectées VIH + VHC présentes le jour de l'enquête ? (1)

oui non

Si oui combien ?

(1) Y compris les hospitalisées / (2) cf. grille de l'indice de Karnofsky jointe.

A retourner à Yves Feuillerat - DHOS - O2 - fax : 01 40-56-41-89 - mail : yves.feuilleurat@sante.gouv.fr
--

TABLEAU 1. – ENQUÊTE DE JUIN 1999

Nombre d'établissements ayant participé à l'enquête : 133 ; 80 %

Répartition des détenus VIH connus par type d'établissement et par stade

	NOMBRE de détenus jour J	DÉTENUS VIH			TOTAL patients VIH	TOTAL patients VIH nombre de détenus
		Stade A	Stade B	Sida		
Maison d'Arrêt	26 848	262	63	73	398	1,5 %
Etablissements pour peines dont :	16 573	105	44	24	173	1,0 %
- Centre de rétention	8 047	48	28	16	92	1,1 %
- Maison centrale	1 374	13	2	0	15	1,1 %
- Centre de pénitentiaire	7 152	44	14	8	66	0,9 %
Total :	43 421	367	107	97	571	1,3 %
		64 %	19 %	17 %	100 %	

Source : enquête sur les personnes atteintes par le VIH ou le VHC en milieu pénitentiaire.

TABLEAU 2. – ENQUÊTE DE JUIN 1999

Répartition des détenus VIH connus par stade de l'infection

Part des détenus traités par antirétroviraux

	STADE A symptomatiques effectifs %		STADE B symptomatiques effectifs %		SIDA effectifs %		TOTAL PATIENTS patients VIH effectifs %	
	Nombre de détenus VIH + connus	367		107		97		571
Nombre de détenus traités par antirétroviraux	205	55,9 %	101	94,4 %	95	97,9 %	401	70,2 %

INDICE DE KARNOFSKY

Capable de mener une activité normale	100 %	Normal, pas de signe de maladie
	90 %	Peut mener une activité normale, symptômes mineurs de la maladie, totalement autonome
	80 %	Peut mener une activité normale, mais avec effort, symptômes ou signes mineurs, totalement autonome
Incapable de travailler, capable de vivre chez lui et d'assumer ses besoins personnels, une assistance variable est nécessaire	70 %	Peut se prendre en charge, incapable de mener une activité normale, autonome mais à stimuler
	60 %	Nécessite une aide occasionnelle mais peut prendre en charge la plupart des besoins, semi-autonome
	50 %	Nécessite une aide suivie et des soins médicaux fréquents, semi-autonome
	40 %	Handicapé, nécessite une aide et des soins particuliers
Incapable de s'occuper de lui-même, nécessite des soins hospitaliers ou l'équivalent	30 %	Sévèrement handicapé, dépendant
	20 %	Très malade, soutien actif, absence totale d'autonomie
	10 %	Moribond, processus fatal progressant rapidement

SP 3 351
3145

Répartition des patients traités selon le type d'associations antirétrovirales

	STADE A symptomatiques		STADE B symptomatiques		SIDA		TOTAL PATIENTS patients VIH	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Nombre de détenus traités par :								
- monothérapie	3	1,5 %	0	0,0 %	5	5,3 %	8	2,0 %
- bithérapie	68	33,2 %	21	20,8 %	13	13,7 %	102	25,4 %
- trithérapie	131	63,9 %	78	77,2 %	70	73,7 %	279	69,6 %
- quadrithérapie	3	1,5 %	2	2,0 %	7	7,4 %	12	3,0 %
Nombre de détenus traités par antirétroviraux	205	100 %	101	100 %	95	100 %	401	100 %

Enquête « un jour donné » sur les patients VIH connus des équipes médicales hospitalières intervenant en milieu pénitentiaire.

SP 3 351
3145

TABLEAU 3. - ENQUÊTE DE JUIN 1999

Répartition des détenus VHC traités par type d'établissement

	NOMBRE de détenus traités par interféron +/- zidovudine	NOMBRE de détenus ayant bénéficié d'une ponction hépatique	NOMBRE d'établissements ayant connaissance du nombre de personnes détenues VHC +	NOMBRE DE personnes VHC + dans ces établissements	NOMBRE DE personnes écrouées dans ces établissements
Maison d'arrêt.....	53	167	78	949	22 506
Etablissements pour peines.....	66	153	35	832	13 264
dont : - centre de détention.....	31	67	16	392	6 070
- maison centrale.....	2	14	5	62	1 374
- centre pénitentiaire.....	33	72	14	378	5 820
Total	119	320	113	1 781	35 770
					6,27 %
					6,40 %
					4,51 %
					6,49 %
					4,98 %

113 centres ont déclaré avoir connaissance du nombre de détenus atteints par le VHC + soit 85 % des établissements ayant répondu à l'enquête.

1 781 VHC + ont été dénombrés dans ces établissements, soit 4,98 % rapportés au nombre total d'écroués de ces établissements (1 781/3 770).

Parmi eux, 260 ont une biopsie hépatique (14,6 %), 93 sont traités (5,2 %).

Source : enquête sur les personnes atteintes par le VIH ou le VHC en milieu pénitentiaire.

TABLEAU 1. – ENQUÊTE DE JUIN 2000

Nombre d'établissements ayant participé à l'enquête : 154 ; 92 %

Répartition des détenus VIH connus par type d'établissement et par stade

	NOMBRE de détenus jour J	DÉTENUS VIH			TOTAL patients VIH/	TOTAL patients VIH nombre de détenus
		Stade A	Stade B	Sida		
Maison d'arrêt	27 253	181	72	85	338	1,2 %
Etablissements pour peines dont :	17 887	119	56	43	218	1,2 %
- centre de détention	8 350	37	25	26	88	1,1 %
- maison centrale	826	6	1	5	12	1,5 %
- centre pénitentiaire	8 711	76	30	12	118	1,4 %
Total :	45 140	300	128	128	556	1,2 %
		54 %	23 %	23 %	100 %	

SP 3 351
3145

Source : enquête sur les personnes atteintes par le VIH ou le VHC en milieu pénitentiaire.

TABLEAU 2. – ENQUÊTE DE JUIN 2000

Répartition des détenus VIH connus par stade de l'infection

Part des détenus traités par antirétroviraux

	STADE A asymptotiques		STADE B symptomatiques		SIDA		TOTAL PATIENTS patients VIH	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Nombre de détenus VIH + connus	300		128		128		556	
Nombre de détenus traités par antirétroviraux	165	55,0 %	118	92,2 %	122	95,3 %	405	72,8 %

Répartition des patients traités selon le type d'associations antirétrovirales

	STADE A asymptotiques		STADE B symptomatiques		SIDA		TOTAL PATIENTS patients VIH	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Nombre de détenus traités par :								
- monothérapie	3	1,8 %	2	1,7 %	0	0,0 %	5	1,2 %
- bithérapie	41	24,8 %	22	18,6 %	11	9,0 %	74	18,3 %
- trithérapie	117	70,9 %	77	65,3 %	96	78,7 %	290	71,6 %
- quadrithérapie	4	2,4 %	17	14,4 %	15	12,3 %	36	8,9 %
Nombre de détenus traités par antirétroviraux	165	100 %	118	100 %	122	100 %	405	100 %

Enquête « Un jour donné » sur les patients VIH connus des équipes médicales hospitalières intervenant en milieu pénitentiaire.

TABLEAU 3 – ENQUÊTE DE JUIN 2000

Répartition des détenus VHC traités par type d'établissement

	NOMBRE de détenus jour J	NOMBRE DE DÉTENUS traités par interféron +/- ribavirine	NOMBRE de détenus ayant bénéficié d'une ponction hépatique
Maison d'arrêt.....	27 253	85	198
Etablissements pour peines.....	17 887	65	135
dont : - centre de détention.....	8 350	30	61
- maison centrale.....	826	3	1
- centre pénitentiaire.....	8 711	32	73
Total	45 140	150	333

127 centres ont déclaré avoir connaissance du nombre de détenus atteints par le VHC + soit 82 % des établissements ayant répondu à l'enquête.

1 806 VHC + ont été dénombrés dans ces établissements, soit 4,8 % rapportés au nombre total d'écroués de ces établissements (1 806/37 751).

Parmi eux, 310 ont une biopsie hépatique (17,5 %), 128 sont traités (7,1 %).

Source : enquête sur les personnes atteintes par le VIH ou le VHC en milieu pénitentiaire.

Tableau 4 :
Enquête de juin 2000

**Enquête du jour donné en prison en juin 2000 : Part des détenus VIH+ sous traitement
antirétroviral (n=556)**

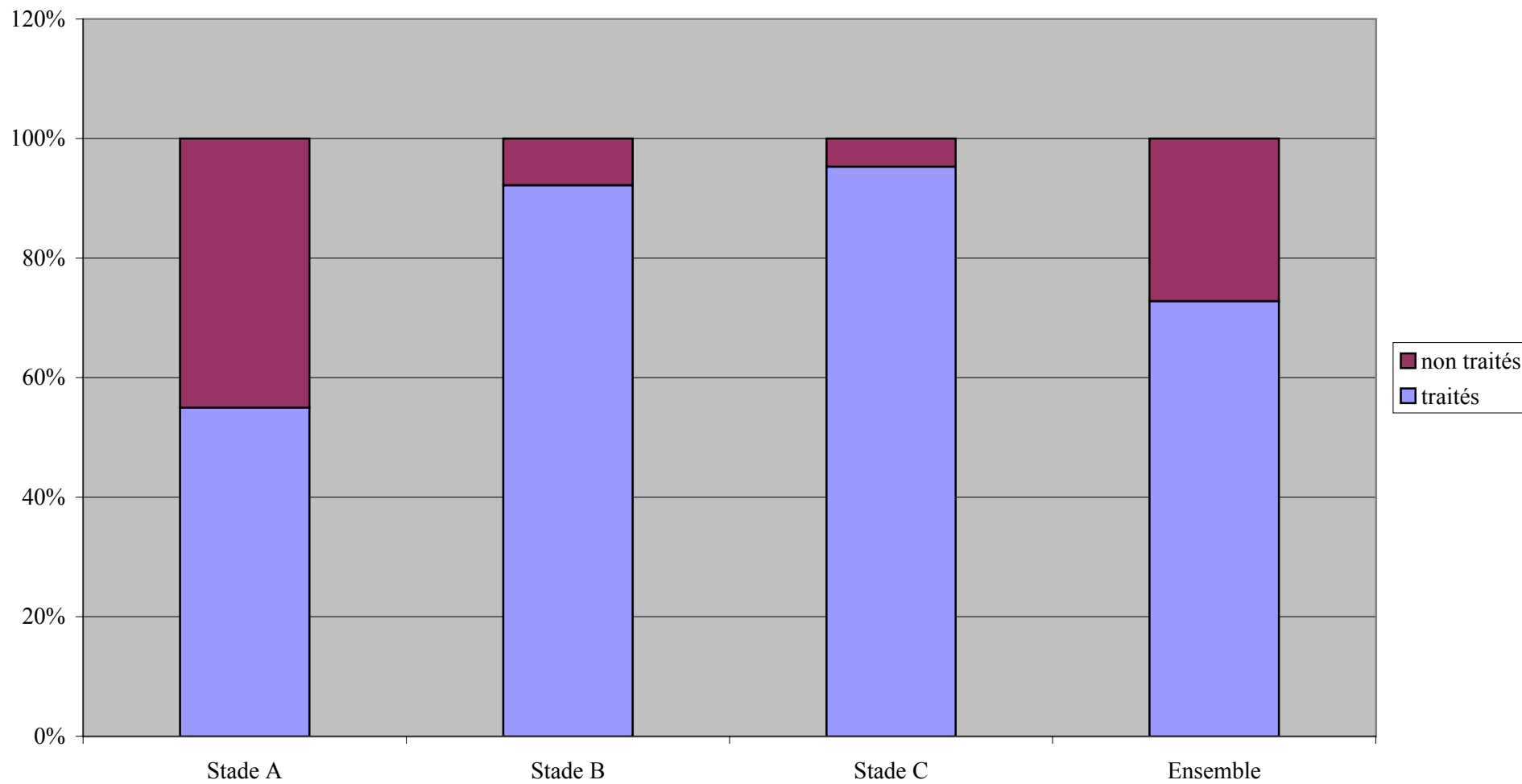


Tableau 5
Enquête de juin 2000

Enquêtes un jour donné en prison 1998-2000 - Répartition par stade d'évolution de la maladie

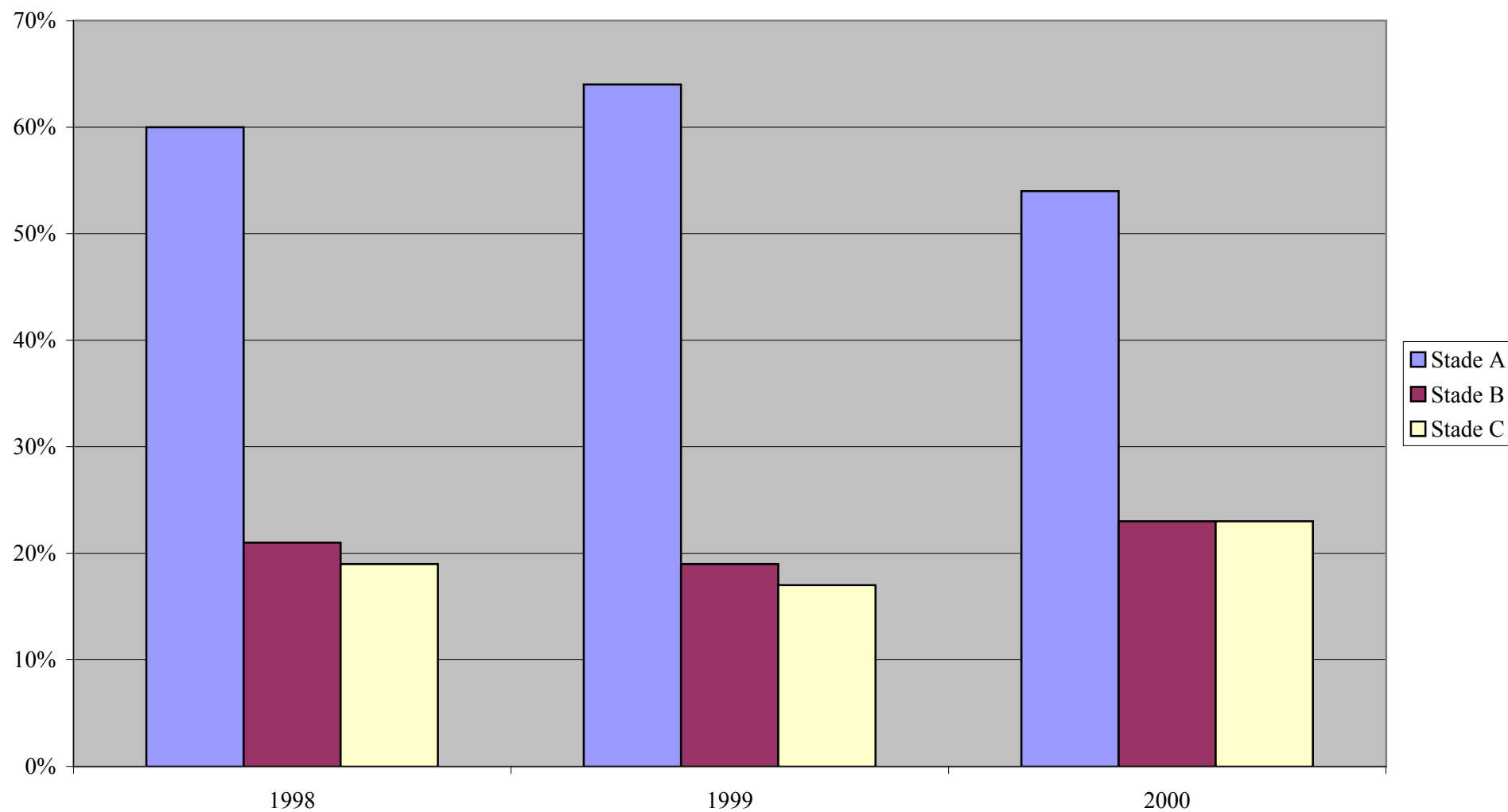


Tableau 6
Enquête de juin 2000

Enquête un jour donné en prison 1998-2000 - Evolution de la part des associations de traitement antirétroviral parmi les détenus VIH+ traités

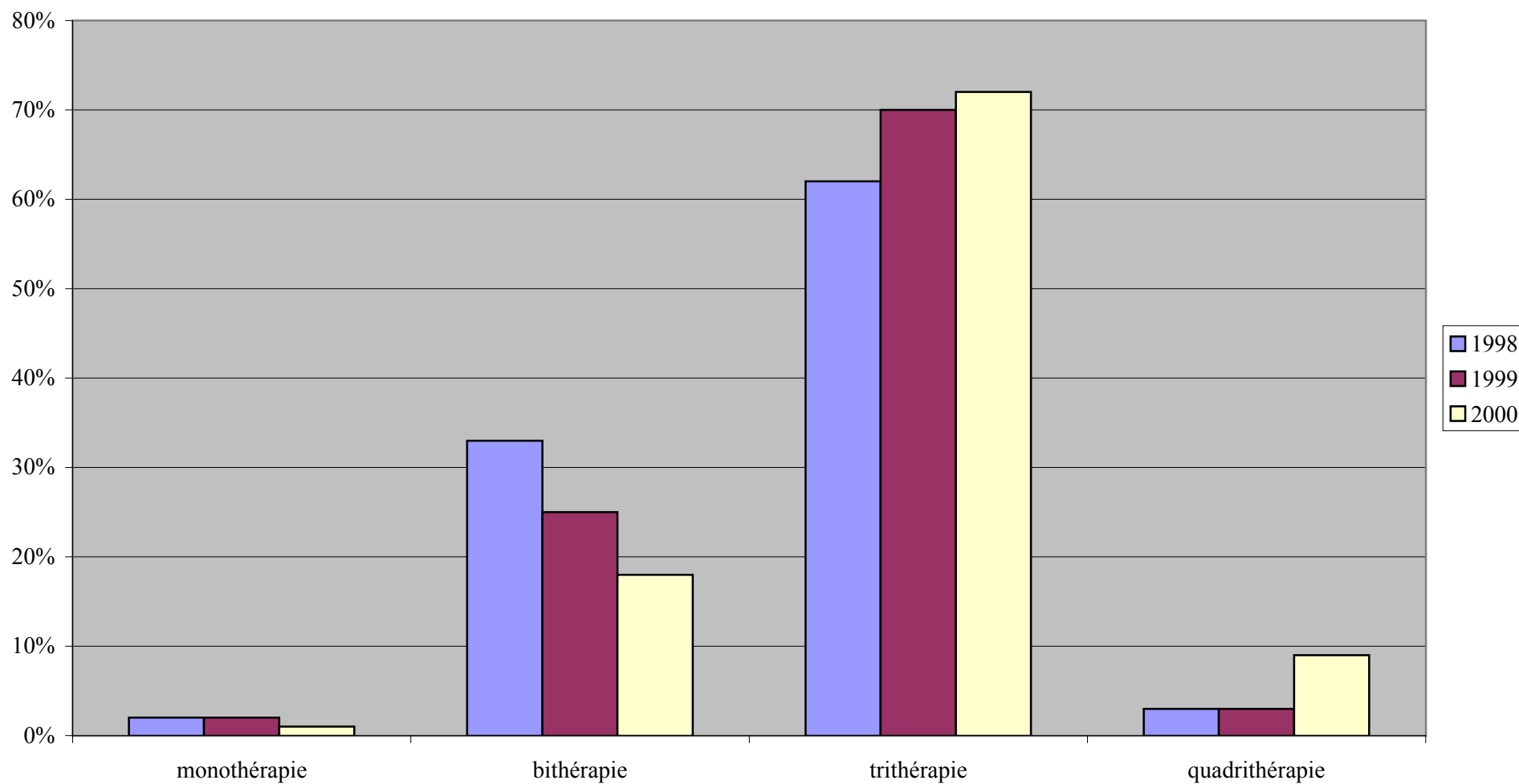


Tableau 7
Enquête de juin 2000

Evolution du taux de détenus atteints par le VIH connus des services médicaux 1988-2000

